



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : pref-sgad@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 08 juin 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Provence Alpes Agglomération

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Préfète des AHP
- Nom: CA Provence-Alpes-Agglomération, nature: CA, SIREN: 200067437
- Banque des Territoires
- ADEME
- Nom: Provence-Alpes-Côte d'Azur, nature: region, SIREN: 93
- Agence de l'eau
- CEREMA
- CCI
- CMAR
- Chambre d'Agriculture

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- SDAGE
- PLH en cours de réalisation
- PAT en cours de réalisation
- PAPI
- SAGE

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- ORT
- LEADER
- OPAH
- Contrat de ruralité
- Contrat de ville
- CDST
- Contrat station de demain
- Contrat régional d'équilibre territorial

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Avenir montagne
- Petits villes de demain
- France services
- Fabrique des territoires
- Conseillers numériques France services
- Nouveaux lieux nouveaux liens
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Axe 1: Transition énergétique et écologique
- Energies renouvelables
- Mobilités douces et intermodalité
- Biodiversité et protection des milieux
- Axe 2 : solidarité territoriale
- Accessibilité aux équipements structurants
- Eau, assainissement, gestion des risques
- Stratégie pleine santé
- Axe 3 : Tourisme durable
- Diversification et modernisation des équipements
- Cohérence et structuration des offres et acteurs
- Stratégie montagne et équilibre territorial
- Axe 4 : Attractivité économique
- Agriculture, alimentation et circuits courts
- Revitalisation des centres-villes/bourgs
- Développement et requalification des ZAE
- Suivi du plan de relance

- Rénovation énergétique de l’habitat et des bâtiments publics
- Soutien aux énergies locales et renouvelables
- Déchets et réemploi
- Montée en gamme et amélioration de la qualité de l’offre touristique
- Structuration, professionnalisation, mise en réseau synergie des acteurs
- Valorisation des savoirs-faire
- Préservation des patrimoines
- Diffusion culturelle
- Solidarité et accessibilité aux services publics de proximité
- Mobilités solidaires
- Accompagnement des dynamiques d’eco-quartiers

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l’eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Production d’énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs

- Formation professionnelle
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Usages et inclusion numériques
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 50

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 72

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfète
- Nom: CA Provence-Alpes-Agglomération, nature: CA, SIREN: 200067437
- Caisse des Dépôts
- Nom: Alpes-de-Haute-Provence, nature: département, SIREN: 04
- Nom: Provence-Alpes-Côte d'Azur, nature: region, SIREN: 93

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 3

Liste des partenaires socio-économiques : CCI, CMA, et Chambre d'agriculture

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne et Instance de concertation civile en cours

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : NC

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- Agence d'urbanisme
- Agence technique départementale

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- ADEME
- Bureau d'étude marché ANCT
- CEREMA
- EPF
- Bureau étude sans aide ANCT
- Banque des territoires

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€